



Reconnaissance de paternité enfant handicapé de + de 15 ans

Par **Noalise**, le **09/03/2010** à **10:00**

Bonjour,

Ma fille âgée de 15 ans est handicapée. Elle a toujours portée mon nom en accord avec son père. Elle refuse de le voir depuis plusieurs mois.

A présent; il désire la reconnaître sans mon consentement.

Il y a 5 ans, il a été placé en garde à vue pour "suspicion d'attouchements" sur elle même. Il y a eu un non lieu.

Pouvez-vous me dire s'il peut à présent la reconnaître en saisissant un juge aux affaires familiales?

Merci d'avance pour votre réponse

Noa